



# Les ÉCHOS *de Vendémian*

Bulletin municipal



Juillet  
2021

# Juillet 2021

Editorial .....	2
FLASH SPECIAL CRISE SANITAIRE.....	3
FINANCES.....	4 & 5
VIE MUNICIPALE.....	6 à 11
Travaux Rézo Pouce Sécurisation réseau routier Station d'épuration Equipe municipale	
ENVIRONNEMENT .....	12
Protection de la ressource en eau	
ENFANCE ET JEUNESSE.....	13 & 14
BIEN VIVRE ENSEMBLE.....	15 & 17
Tri sélectif changements Embellissement du village	
CULTURE ET ANIMATIONS.....	18 à 20
Journée de la Nature Bibliothèque Festivités	
LE SAVIEZ-VOUS.....	22
ET SI ON (RE)DECOUVRAIT NOTRE PATRIMOINE.....	21
RESTONS CONNECTES.....	23

Directeur de la publication  
David CABLAT

Mairie de Vendémian  
4, Place de la Mairie  
04 67 96 72 69  
[www.vendemian.fr](http://www.vendemian.fr)

# L'édito du maire

*Chères Vendémianaises, chers Vendémianais,*

*C'est un plaisir pour moi de vous retrouver avant la période estivale, synonyme de détente, de repos bien mérité et d'espoir. Le couvre-feu est levé et nous pouvons enfin déambuler dans le village sans masque. La joie de se réunir, de retrouver des visages familiers et de « discuter » tout simplement fait plaisir à voir. Néanmoins, malgré la levée progressive des restrictions et la progression de la vaccination, le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières est toujours en vigueur. Dans ces conditions, à ce jour, les traditionnelles festivités des 13 et 14 juillet seront limitées et consacrées uniquement au feu d'artifice le 14 juillet à 22h30 sur le terrain de tambourin. Toutefois, d'autres animations sont prévues dans l'été telle la soirée théâtrale sous une forme « plein air » et le marché du terroir sans oublier les incontournables matchs de tambourin et les parties de pétanque qui animent le village. Déjà, les bénévoles se mobilisent pour préparer la rentrée : festival ISO photos, Journées du Patrimoine, festival Vent dans les vignes.*

*Vous trouverez dans ce bulletin l'actualité de notre commune et les éléments relatifs au budget. Les taux d'imposition communaux restent identiques à l'an passé. Ce budget a été préparé avec rigueur par la commission finance, le personnel administratif et la municipalité, puis adopté en Conseil municipal à l'unanimité le 8 avril dernier.*

*A noter que cette année nous continuons à accompagner et à encourager le milieu associatif et nous allons verser 12 900 euros de subventions à nos associations. Beaucoup d'entre elles ont souffert pendant la crise. Certaines sont à l'arrêt depuis plus d'un an. Légitimement, elles espèrent que leurs adhérents reviendront et que vous répondrez présents lors de la journée des associations du 4 septembre.*

*L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de belles vacances d'été ensoleillées.*

*Bonne lecture de ces échos du conseil.*

*Bien à vous,*

*David CABLAT*

## FLASH SPECIAL CRISE SANITAIRE

### ※ VACCINATION & SOLIDARITE

#### La municipalité accompagne ses concitoyens



Dès le mois de janvier nous vous informions de l'ouverture à Gignac d'un centre de vaccination COVID. Ce centre a pu voir le jour dès le 19 janvier sur notre territoire grâce aux efforts de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault en collaboration avec la C.P.T.S (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), l'A.R.S (Agence Régionale de Santé), et la Commission Santé du Pays Cœur d'Hérault.

Pour la commune de Vendémian, M le Maire et son conseil municipal ont pris la décision de centraliser les inscriptions pour les aînés (plus de 70 ans) afin de les accompagner dans toutes les démarches. Ils se sont donc rapprochés de nos aînés afin de connaître leur volonté vis-à-vis de la vaccination, ont pris les rendez-vous et, pour certains d'entre eux, effectué les accompagnements. A ce jour, toutes les personnes qui ont été inscrites dans la commune sont vaccinées. Cette démarche a permis de mettre en place un registre nominatif des personnes « vulnérables » afin de renforcer la vigilance en vue de protéger les personnes fragiles et isolées. Ces informations permettront par la suite, si besoin, de réaliser une veille et d'apporter rapidement conseils et assistance.

La municipalité tient à remercier le personnel du centre de vaccination de Gignac pour sa disponibilité, sa gentillesse et son professionnalisme, ainsi que la CCVH pour son soutien dans cette période de pandémie.

### ※ REPAS DE AINES VERSION « CRISE SANITAIRE »

#### Distribution des colis aux aînés

Suite à l'annulation du traditionnel repas des aînés compte-tenu du contexte sanitaire, M le Maire et le conseil municipal ont décidé d'offrir aux plus de 65 ans un assortiment de produits locaux, confectionné par « Le cabas des frangines », petite entreprise familiale de Vendémian, à raison d'un par foyer, et sur inscription en mairie. En ce samedi de fin février, le Maire et les élus ont donc livré ces colis (une centaine), et cette matinée fut l'occasion d'un moment de partage et d'échange avec nos aînés.



## FINANCES

# Le budget de la COMMUNE

Le budget primitif approuvé le 08 avril 2021 par le Conseil municipal est consultable en mairie sur simple demande durant les heures d'ouverture.

### Éléments de contexte et priorités budgétaires

La commune constate une baisse des recettes induite par la réduction des dotations de l'état et des recettes liées aux confinements.

**L'objectif pour 2021 est de continuer l'effort engagé depuis 2018 pour dégager une meilleure capacité d'autofinancement en réduisant les charges financières et en optimisant les ressources.**

Cela se traduira par une maîtrise toujours accrue des dépenses et un programme d'investissement allégé et sans recours à l'emprunt.

En matière d'investissement, la commune continue son programme pluriannuel de réfection des rues avec la rue riche et la placette de la rue riche. Des travaux d'enfouissement des lignes sont prévus Route de Montpellier. Des travaux sur l'éclairage public sont également prévus. L'ensemble de ces travaux sont subventionnés par le département. En outre, la municipalité continue les travaux de changement des menuiseries, engagés en 2020, pour la bibliothèque et le MDJ afin d'améliorer l'isolation des locaux. Ces projets ont obtenu des aides financières à hauteur de 80 % du coût HT.

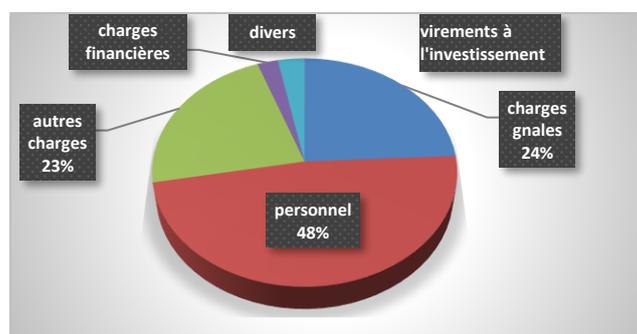
## Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

### Dépenses de fonctionnement

Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires à la gestion courante et récurrente des services communaux.

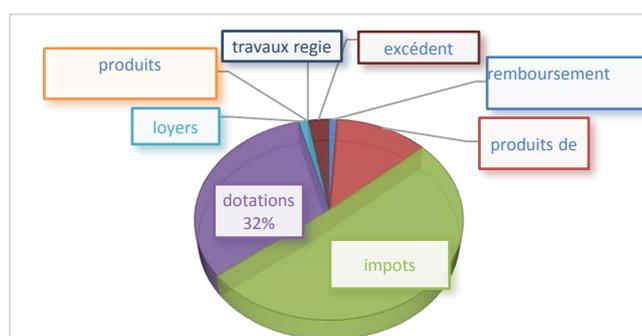
**Les dépenses totales pour l'année 2021 sont estimées à 926 484,96 €** dont 898 010,23 € de dépenses réelles et 28 484,73 € de dépenses d'ordre entre la section d'investissement et de fonctionnement.



Répartition des dépenses de fonctionnement 2021

L'ensemble des dépenses de personnel (salaires, charges sociales, formations, assurances, prestations sociales...) représente 48% des dépenses totales.

### Recettes de fonctionnement



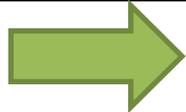
Répartition des recettes de fonctionnement 2021

Cette section correspond aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, centre de loisirs, locations de salles, loyers...), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'Etat.

**Les recettes totales pour l'année 2021 sont estimées à 926 484,96 €** dont 896 439,59 € de recettes réelles et 30 055,37 € de recettes d'ordre entre la section d'investissement et de fonctionnement.

## FINANCES

### Zoom Fiscalité



#### Les taux d'imposition pour l'année 2021 restent inchangés.

Le produit fiscal attendu pour 2021 est de **366 866€**.

(314955€ issus de la taxe foncière bâti/51911€ issus de la taxe foncière non bâti)

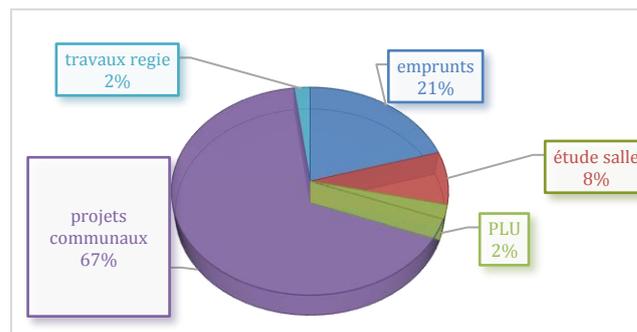
## Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. L'investissement contribue à accroître le patrimoine de la commune.

### Les dépenses d'investissement

#### Le total des dépenses prévu pour l'exercice 2021

est de **243 713€** dont 238 713 € de dépenses réelles et 5 000€ de dépenses d'ordre. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, de mobilier et/ou de matériel, d'informatique, de véhicules, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur celles en cours de création. Cela comprend également le remboursement du capital des emprunts.

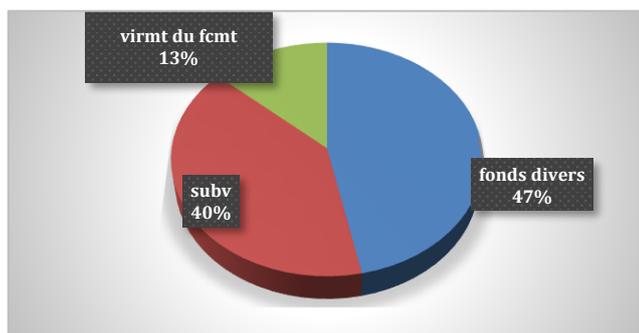


Répartition des dépenses d'investissement 2021

#### ❗ Les principaux projets pour 2021 sont les suivants :

- ☞ PLU : fin de l'étude : 5 313€
- ☞ Etude projet mutli-activités : 20 000€
- ☞ Acquisition de terrains : 18 000€
- ☞ Changement des menuiseries du foyer, bibliothèque et MDJ : 53 900€
- ☞ Matériel pour barrières de voiries : 2000€
- ☞ ADAP Eglise : 17 000€
- ☞ Travaux éclairage public : 3 500€
- ☞ Informatique : 3 900€
- ☞ Réfection des rues : 15 000€
- ☞ Equipement de la restauration scolaire : 6 500€
- ☞ Agencement divers : 2 600€
- ☞ Travaux d'enfouissement et éclairage public : 35 000€

### Les recettes d'investissement



Répartition des recettes d'investissement 2021

#### Le total des recettes prévu pour l'exercice 2021

est de **243 713 €** dont 183 728€ de recettes réelles auxquelles s'ajoutent 28 484,73 € de virement de la section de fonctionnement et 31 500,27 € d'excédent d'investissement de l'année 2020. Il y a deux types de recettes : les recettes dites patrimoniales issues des permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement (ex : subvention relative à la construction/réfection d'un équipement).

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant sont estimées de 792.60€ contre 682€ en moyenne pour les communes de même strate (500 à 2000 habitants). Ce ratio reflète l'importance des services rendus à la population notamment en matière d'enfance jeunesse (centre de loisirs, espace jeunesse, cantine, garderie...).

Les dépenses d'équipement par habitant sont estimées de 142.99 € contre 338€ pour les communes de même strate (500 à 2000 habitants).

L'encours de la dette passe à 556€ contre 623€/habitant pour les communes de même strate (500 à 2000 habitants).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le capital des emprunts à rembourser s'élève à 633 068,91€.

## VIE MUNICIPALE

### ※ TRAVAUX

Les travaux d'entretien constituent un fil rouge des tâches et/ou activités confiées à notre équipe technique, le plus souvent pour réparer les dégâts causés par les intempéries comme pour le lavoir ou encore sur le talus entre la rue du terral et l'avenue du tambourin qui a été plusieurs fois détruit et réparé suite à de très fortes pluies.



Les travaux réalisés au printemps permettront d'éviter un nouvel effondrement du talus. Une bordure a été installée afin de canaliser les eaux de pluie.

Par ailleurs, l'emplacement vide laissé par l'arrachage d'un platane sur le trottoir de la calade a été fleuri.



Toujours dans un souci de sécuriser les cheminements, de faciliter la circulation et de réguler le stationnement, des barrières en fer forgé ont été fabriquées et installées à proximité de l'école notamment.



## VIE MUNICIPALE

### ✳ TRAVAUX

Le changement programmé des menuiseries de la « maison Hugol » qui accueille la bibliothèque et le MDJ, ainsi que celles de l'école et du foyer rural a été réalisé entre 2020 et 2021.

Coût total de l'opération 13 811.14€ HT (au lieu de 13 585.19€. Ce surcoût est lié aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France - ABF). La subvention obtenue (ou en cours d'obtention) est de 10 868€ soit 78.69%, ce qui représente un autofinancement de 2 943.145 €.



Vendémian ne serait pas Vendémian sans les « Allo, Allo » qui rythment la vie de la commune avec les annonces en tout genre : commerçants, festivités, ...

Depuis un certain temps les hauts parleurs installés sur le clocher ne fonctionnaient plus, ils ont donc été changés et les informations peuvent donc reprendre. Coût : 887,52 € TTC.

### Le programme de travaux sur les infrastructures communales continue avec des projets sur la feuille de route du second semestre.

#### Au programme

- ↳ Réfection de la rue riche avec un revêtement en béton désactivé comme dans le centre du village ; travaux faits en régie par les services techniques.
- ↳ Mise aux normes des 5 coffrets d'éclairage public + installation d'horloge astronomique : Une horloge astronomique est entièrement indépendante et déclenche automatiquement l'éclairage public en fonction des heures du lever et du coucher du soleil. Il est ainsi possible de programmer un éclairage réduit entre 23h00 et 5h00 ou interrompu ainsi que des coupures nocturnes très simplement. En associant précision et flexibilité, l'installation d'une horloge astronomique garantit jusqu'à 10% d'économies énergétiques.
- ↳ Réflexion avec Hérault énergie, ENEDIS et Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens sur une première partie de la route de Montpellier et la mise en place de nouveaux candélabres à technologie LED. Un bureau d'études est en train de finaliser les dossiers techniques et négocie les conventions de servitudes avec les riverains concernés par la pose d'accessoires.
- ↳ Achats de bancs, tables de pique-nique et poubelles (sur le terrain communal à la pointe route de Plaissan) et sur le parking VTT.
- ↳ Reprise de la chaussée RD131 Vendémian/Plaissan.  
*Dans la continuité des travaux engagés par le département sur les RD qui traversent Vendémian, un nouveau projet de réhabilitation est prévu du haut de l'avenue du Jeu de Ballon jusqu'au ralentisseur au bout du terrain de tambourin.*



## VIE MUNICIPALE

### ✳ DISPOSITIF « **Rezo Pouce : partageons nos trajets !** »

Dans notre numéro de septembre nous vous avons présenté ce dispositif destiné à faciliter la mobilité sur le territoire de la CCVH.

#### **En vallée de l'Hérault, engageons-nous pour une mobilité durable avec Rezo Pouce.**

« La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a décidé de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place Rezo Pouce, un réseau pour partager ses trajets du quotidien, avec le soutien du Département de l'Hérault. Grâce à 118 arrêts « sur le pouce » (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Pouce, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets.

Alors, prêt à rejoindre la communauté Rezo Pouce ? Inscrivez-vous vite sur [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr), sur l'application, à la mairie ou en point relais (une photocopie d'une pièce d'identité est nécessaire) !

#### **En savoir plus** [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

Faire du stop, prendre des autostoppeurs, ce n'est pas forcément un engagement de tous les jours mais le moindre trajet partagé fera du bien à la planète, sans oublier les belles rencontres que vous pourrez faire.

#### **Rezo Pouce ça marche comment ?**

Passagers ou conducteurs s'inscrivent gratuitement sur [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr), sur l'application, dans leur mairie ou en point relais et reçoivent une carte de membre et un autocollant pour les conducteurs.



En mode Stop, les passagers se rendent à un Arrêt sur le Pouce, sortent leur « pancarte destination » et tendent le pouce. **A Vendémian, 3 lieux ont été identifiés aux arrêts de bus dans le centre du village et à celui à l'intersection de l'avenue des Pujols et de la route de st Jean.**

Les conducteurs, quant à eux, collent leur autocollant sur leur pare-brise pour être identifiés et restent attentifs aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce !

Pour se déplacer de façon plus organisée, les utilisateurs peuvent utiliser l'application Rezo Pouce. Rien de plus simple, les passagers et les conducteurs indiquent leurs trajets recherchés ou proposés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat pour plus de flexibilité ou peuvent être programmés pour plus tard. Et bien sûr, les passagers et les conducteurs ayant des trajets similaires sont mis en relation.

#### **Comment utiliser moins sa voiture en zone rurale**

Lâcher sa voiture peut s'avérer difficile. Nous sommes tous habitués à nous déplacer quasi exclusivement en voiture et il faut bien l'admettre : en zone rurale, la voiture, c'est bien pratique. Mais la voiture individuelle, c'est aussi des coûts importants (plusieurs milliers d'euros par an tout compris), donc un moyen de transport qui n'est pas accessible à tous, et un mode de déplacement polluant. Fini le temps où l'on pouvait faire le plein pour une bouchée de pain et émettre des centaines de kilos de CO2 sans se soucier de notre impact sur l'environnement et plus particulièrement sur le climat.

Aujourd'hui, le temps est au partage de la mobilité. Mais la voiture n'est pas morte et il est parfois compliqué de s'en passer. Nous devons simplement l'aborder différemment. Effectuer tous ses trajets seul alors qu'une voiture peut transporter plusieurs personnes est un non-sens. Pour les trajets les plus courts, le vélo est certainement la meilleure solution. Pour les trajets plus longs, le partage doit devenir un réflexe : si vous possédez une voiture, vous pouvez prendre des autostoppeurs du quotidien ou vous organiser pour covoiturer, et si vous n'avez pas de voiture – ou voulez moins l'utiliser – vous pouvez trouver un conducteur en faisant du stop ou en covoiturant ! »

#### AVEC REZO POUCE

partagez + qu'un trajet !

#### MODE D'EMPLOI

en mode Stop

#### MODE D'EMPLOI

avec l'Appi

**Quelques conseils :**

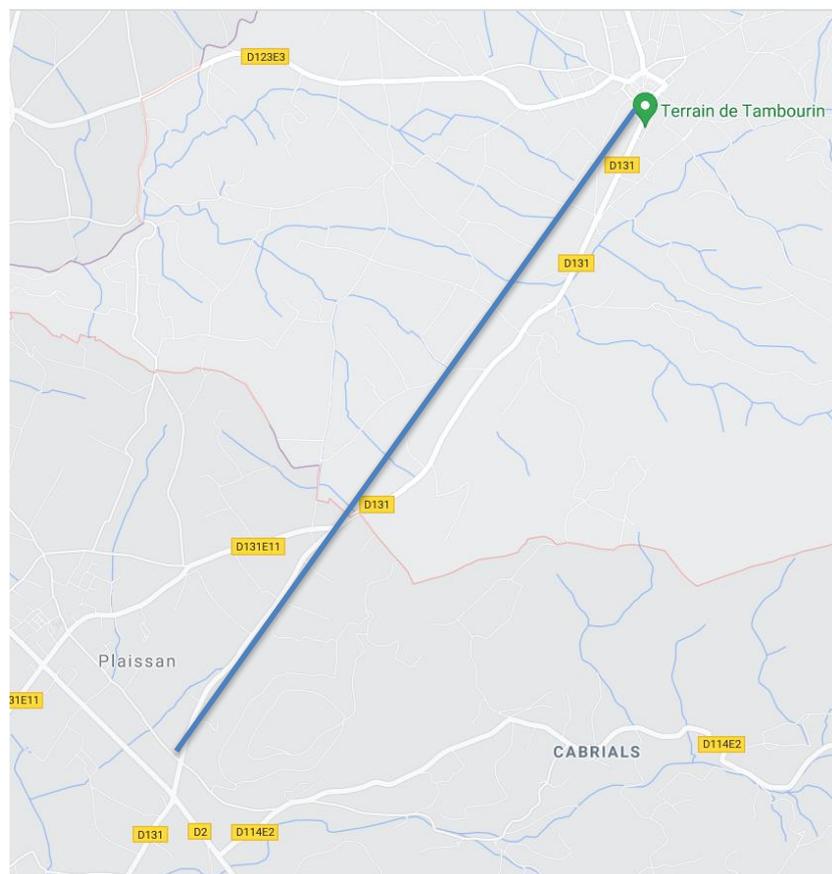
- 1 Partager ses trajets, c'est faire partie d'un réseau : sur l'Appi, vous pouvez voir le profil des conductrices et passagères et en mode Stop, la carte de membre et l'autocollant conductrice vous indiquent l'appartenance à Rezo Pouce !
- 2 En mode Stop, utilisez les Arrêts sur le Pouce et une pancarte avec votre destination. Simple et efficace, la pancarte destination vous permet de trouver une conductrice plus rapidement (à minutes en moyenne) !
- 3 Si vous devez vous déplacer une fois la nuit tombée, utilisez l'application !
- 4 Quand vous êtes en voiture, n'hésitez pas à parler de vos trajets fréquents pour découvrir si vous pouvez covoiturer de façon régulière.
- 5 Si vous faites régulièrement des trajets avec la même conductrice, vous pouvez proposer de participer aux frais de carburant (autour de 5cts/km).
- 6 Faites grandir la communauté, parlez de Rezo Pouce à vos voisins !

Rezo Pouce, c'est un réseau solidaire pour partager les trajets du quotidien entre voisins. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à notre application, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets. Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous ! Alors, prête à rejoindre la communauté Rezo Pouce ? Inscrivez-vous sur [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr), sur l'application, dans votre mairie ou en point relais (une photocopie d'une pièce d'identité est nécessaire) !

## VIE MUNICIPALE

### ✘ MISE EN SECURITE DU RESAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

#### RD131 – Section Vendémian / RD2 route de Villeveyrac



Suite aux sollicitations des usagers et de la municipalité, **la réfection de la chaussée de la RD131 entre Vendémian et la RD2 route de Villeveyrac a été planifiée au prochain marché d'entretien départemental routier pluriannuel 2021-2022.**

Ce chantier permet de traiter environ 3,6 km de chaussée. Les travaux prévoient un renforcement des rives et un reprofilage de la chaussée. Le montant de ces travaux est estimé à 250 000 € TTC.

Les travaux de renforcement des rives et de reprofilage seront réalisés au mois de juillet 2021. La couche de roulement définitive sera réalisée à l'automne 2021.

#### RD139 – Vendémian / Aumelas



**Une opération de sécurité routière (OSR) a été votée par le département de l'Hérault pour étudier l'élargissement de la RD139 entre Vendémian et Aumelas.**

**Les études devraient commencer fin 2021.**

## VIE MUNICIPALE

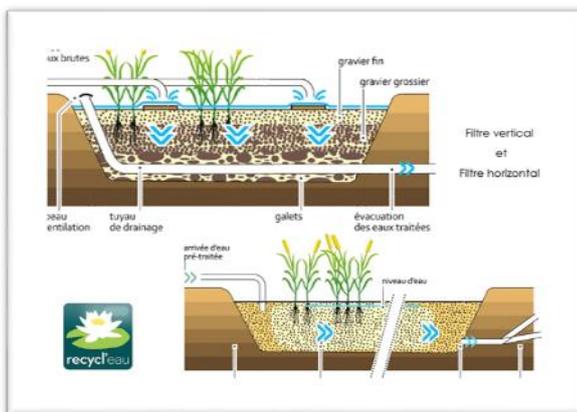
### ※ STATION D'ÉPURATION

Le mercredi 12 mai a eu lieu la visite de fin de chantier de la station d'épuration de Vendémian en présence de Jean-François SOTO, Président de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault, des élus de la commune et des techniciens.



L'ancienne station, de type lagunage, construite en 1985, avait une capacité de seulement 545 équivalents habitants et ne répondait plus aux normes et/ou aux contraintes environnementales qui doivent permettre à la commune de se développer harmonieusement en accueillant de nouveaux habitants. La nouvelle station d'épuration a désormais une capacité de 1 700 équivalents habitants et peut traiter jusqu'à 540 m<sup>3</sup>/jour d'eaux usées.

Construite sur un terrain jouxtant l'ancienne station, cette station est de type « filtres plantés de roseaux ». Ce procédé d'épuration biologique est à la fois écologique et économique en raison de la faible consommation d'énergie. Les filtres plantés de roseaux permettent aussi d'éviter l'ajout de produits chimiques, tout en faisant preuve d'une performance épuratoire de qualité. Les boues produites peuvent être compostées ou réemployées en épandage agricole. Les eaux traitées par la station de Vendémian sont rejetées dans la Rouvière.



**Le coût du projet de 1 200 000 euros HT est cofinancé par la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault et le département de l'Hérault (à hauteur de 24%).**



### Luttons contre les déchets dans le réseau d'assainissement

On ne jette aux toilettes que du papier toilette !



Même si les canalisations d'eaux usées sont dénommées communément « tout-à-l'égout », elles ne peuvent pour autant accepter tous les déchets !

Le service des eaux rencontre fréquemment des dysfonctionnements liés à la présence d'un grand nombre d'objets qui obstruent les évacuations, tels que les lingettes, serviettes hygiéniques ou autres produits insolites.

Ces objets empêchent les pompes de refoulement de fonctionner. Ces pannes ont pour conséquence des débordements d'eaux usées chez les riverains et vers le milieu naturel, mais aussi des interventions coûteuses qui se

répercutent sur le prix de l'eau dans votre facture. Les anciennes lagunes seront curées et réhabilitées au cours de l'été.



## VIE MUNICIPALE

### ※ EQUIPE MUNICIPALE

L'équipe des agents municipaux de Vendémian évolue !

#### **Le 26 mai 2021, Madame Régine PRESSANTI, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles et bibliothécaire, a fait valoir ses droits à la retraite**



L'heure de la retraite a sonné pour **Régine PRESSANTI** après 26 ans d'engagement auprès des élèves de l'école de Vendémian. Madame Régine PRESSANTI a été embauchée le 1er septembre 1995 en tant que contractuelle à la Mairie de Vendémian afin d'occuper les fonctions d'ATSEM et d'agent d'entretien des bâtiments communaux.

Le 1er janvier 1998, Madame Régine PRESSANTI a été stagiairisée sur le grade d'ATSEM après obtention du concours. Elle a ensuite été titularisée le 1er janvier 1999.

Au début des années 2010, elle a vu son poste d'ATSEM évoluer en devenant bibliothécaire les mercredis.



#### **Le 31 août 2020, Monsieur Jérôme CAISSO, Agent technique, a fait valoir ses droits à la retraite.**



**Jérôme CAISSO** a été embauché en tant que stagiaire le 25/08/2010. Il a fait valoir ses droits à la retraite après 11 ans au sein des services techniques de la mairie. Maçon de métier, il a contribué à de nombreux projets, et son expérience professionnelle a permis de maintenir la qualité de bâtiments communaux et des espaces verts de notre village.

Il a participé à l'embellissement de l'environnement et au bon déroulement des manifestations.

**Nous leur souhaitons à tous les deux une belle et heureuse retraite bien méritée !**

### **HERNANDEZ Alexandre**



Le 03/05/2021, Monsieur Alexandre HERNANDEZ a été embauché au service technique, afin de contribuer à l'embellissement des espaces vert et au nettoyage des espaces communaux, dans le cadre d'un contrat aidé de 9 mois, à temps partiel (20h/semaine).

## ENVIRONNEMENT

### ※ PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

#### Le SMEVH\* protège ses captages

\*Syndicat Intercommunal des eaux de la vallée de l'Hérault, auquel la commune adhère.

Les périmètres de protection visent à protéger les ressources d'eau potable contre les risques pouvant survenir dans l'environnement proche des captages.

La protection de ces captages est un travail de longue haleine : le SMEVH a mis en œuvre une politique foncière dans les années 80 avec l'achat de 10 ha en amont du captage, et plantation de peupliers. En 2009, **les captages de Cazouls d'Hérault** sont classés dans les 500 captages prioritaires du Grenelle de l'Environnement (Engagement n°101 de 2006).

L'année suivante, le SMEVH acquiert 12 ha supplémentaires (avec l'aide de l'Agence de l'Eau) pour la mise en culture de vignes bio (par le biais de bail environnemental de 25 ans).

Une convention a été signée avec un berger pour l'entretien des parcelles de peupliers de façon

Naturelle (afin de supprimer l'intervention d'engins motorisés)

Puis l'achat en 2020 de 15 ha, à nouveau avec l'aide de l'Agence de l'Eau, et bail environnemental de 25 ans avec la SAFER, pour y installer

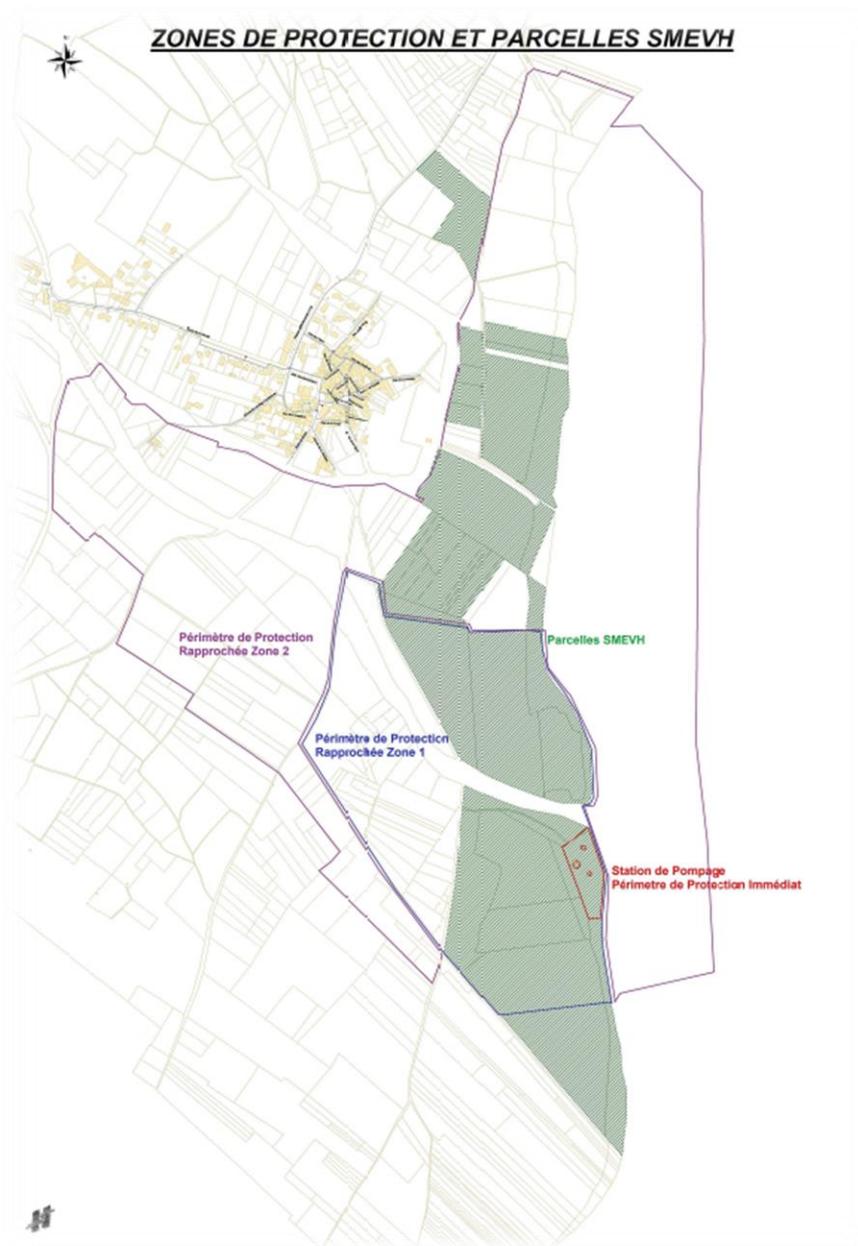
deux jeunes agriculteurs et planter des cépages résistants, le tout en culture biologique.

La politique foncière du SMEVH a été payante, puisqu'en 2020, les captages de Cazouls sont sortis de la liste du Grenelle de l'Environnement car la qualité de l'eau y est remarquable.

En 2021, le SMEVH continue sur sa lancée, et adopte le « régime forestier » pour ses parcelles de peupliers (qui au passage prennent le nom de « Forêt du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault) et adhère à l'association des communes forestières de l'Hérault.

La gestion de cette « forêt » est déléguée par convention à l'Office National des Forêts : les peupliers vont donc être exploités et vendus au fur et à mesure... L'ONF va renforcer la biodiversité des lieux en plantant 1200 arbustes de différentes essences de hautes et basses futaies (feuillus) compatibles avec les différents sols rencontrés in situ.

Avec ces diverses actions, le SMEVH contribue à améliorer de manière pérenne et significative la sécurité sanitaire des eaux distribuées au robinet des consommateurs...





# ENFANCE ET JEUNESSE CEET JEUNESSE

## ※ SOUVENIRS « EXPOT »



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### ※ /!\ RAPPEL/!\ TRI/ CHANGEMENTS

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, les consignes de tri ont évolué.** Afin de faciliter le geste de tri et améliorer le recyclage des déchets, le Syndicat Centre Hérault passe à l'extension des consignes de tri. Le centre de tri de Montpellier, modernisé pour trier et permettre le recyclage de nouveaux matériaux, accueillera désormais les emballages de notre territoire.

#### **Tous les emballages pourront être mis dans la colonne jaune :**

- Les emballages en plastique : bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, sachets et films plastiques, barquettes...
- Les emballages en métal, carton et briques alimentaires.

Le tri du verre (colonne verte) et du papier (colonne bleue) reste inchangé.

#### **Pour faire simple : tous les emballages se trient !**

 Pour vous aider « mémo tri » et « guide du tri » sont à votre disposition sur les sites internet du Syndicat Centre Hérault.

Grâce à votre geste de tri, les déchets sont porteurs d'avenir et participent à la préservation de l'environnement. **On compte sur vous !**

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Elle gère en direct certaines missions par son service de gestion des déchets ménagers, d'autres missions ont été déléguées au Syndicat Centre Hérault.

#### **Le service de gestion des déchets ménagers gère :**

- La **collecte** des **déchets résiduels** (bacs gris) en porte à porte, acheminés vers le site de stockage de déchets non dangereux de Soumont.
- La **collecte** des **biodéchets** ou déchets de cuisine (bacs verts) en porte à porte, acheminés vers la plateforme de compostage d'Aspiran.
- La **gestion** des demandes et la **livraison** des **bacs, bioseaux de cuisine et composteurs**.

A Vendémian, les bacs gris sont collectés le lundi et les bacs verts le mercredi.

Des **sacs biodégradables** sont à votre disposition à la mairie.

Pour toute **demande** (*commander, réparer, remplacer*) **concernant les bacs** (bac gris, bac vert, bio-seau de cuisine et composteur) :

Vous pouvez nous adresser un mail : [Service.dechets@cc-vallee-herault.fr](mailto:Service.dechets@cc-vallee-herault.fr)

04 67 57 65 63 **du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h**



#### **Le Syndicat Centre Hérault gère :**

- La collecte en apport volontaire : points tri et déchèteries
- Les filières de traitement : compostage, recyclage et enfouissement.

Il regroupe 3 communautés de communes : Vallée de l'Hérault, Clermontais, Lodévois et Larzac.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Une question ?

- ▶ **Tri des déchets** : <https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/comment-trier/>
- ▶ **Jours et horaires d'ouverture des déchèteries** : <https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/decheteries-avec-carte-interactive-integree-dans-la-page/>
- ▶ **Filières de traitement et devenir de vos déchets** : <https://www.syndicat-centre-herault.org/mieux-comprendre-espace-pedagogique/lavenir-de-vos-dechets/>
- ▶ **Vente de produits** (compost, bois de paillage, matériaux recyclés) : <https://www.syndicat-centre-herault.org/nos-produits-a-la-vente/>

Pour aller plus loin, consulter également le blog adoptez l'esprit Zéro Déchet : <https://www.syndicat-centre-herault.org/zero-dechets/reduire-ses-dechets-avec-la-regle-des-5-r/>

Contact :

<https://www.syndicat-centre-herault.org>

04 67 88 18 46



### COLLECTE DES EMBALLAGES EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

#### Pourquoi ce choix ?

##### Un schéma global permettant de prendre en compte tous les déchets valorisables

La collecte en apport volontaire des emballages s'intègre dans un **schéma global de gestion des différentes filières de traitement des déchets adapté à notre territoire.**

En effet, lors de la mise en place du tri en 2003, les élus ont fait le choix de développer le tri des déchets de cuisine qui représentent **près de 30 % du poids de nos poubelles**. Les biodéchets étant fermentescibles, ils ont privilégié le mode de collecte en porte à porte pour ces déchets. Ce choix était avant-gardiste dans la mesure où le tri à la source des biodéchets sera obligatoire sur le territoire national d'ici 2023.

Pour les emballages, le choix s'est porté sur l'apport volontaire qui est **adapté au milieu semi-rural**. En effet, ce mode de collecte permet de limiter le nombre de bacs à stocker dans les habitations et de réduire les trajets de collecte particulièrement importants en milieu rural et semi-rural.

##### Un schéma qui permet de maîtriser les coûts tout en ayant de bonnes performances de tri

On estime que les coûts de collecte en apport volontaire sont **25 % moins onéreux** que les coûts de collecte en porte à porte sans compter les coûts environnementaux évités en raison de la **réduction de consommation de carburant**.

Aujourd'hui, ce mode de collecte fait partie des leviers identifiés par les éco-organismes pour optimiser les coûts de la gestion des déchets au niveau national. En terme de résultats, les performances de tri du Syndicat Centre Hérault sont équivalentes à celle des collectivités semi-rurales ayant choisi la collecte en porte à porte. **Le taux de captation des plastiques en vue de leur recyclage est d'un peu plus de 50 %.**

##### ET DEMAIN ?

Pour améliorer encore les performances de tri, les élus du territoire envisagent une **remise à plat du schéma général de collecte**, en lien avec la réflexion autour de la **mise en place d'une tarification incitative** qui consiste à faire payer les usagers du service de gestion des déchets selon les quantités qu'ils produisent.

La mise en place d'une **collecte en porte à porte des emballages** fait partie de cette réflexion qui sera engagée dès 2021. Ce choix s'accompagnerait forcément de **nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères pour maîtriser les coûts**. En effet, la part des déchets qui restent après le tri des biodéchets et des emballages est extrêmement réduite et le mode de collecte actuel des ordures ménagères résiduelles n'est plus forcément adapté.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### ※ EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Dans un souci de toujours améliorer notre cadre de vie, un programme d'embellissement du village a été imaginé avec la contribution active et enthousiaste des employés communaux et intercommunaux.

C'est ainsi que le monument aux morts sera fleuri durablement.



La commune s'est engagée dans le programme « 8000 arbres par an pour l'Hérault ». Dans ce cadre, nous avons également souhaité structurer les trois entrées du village avec la plantation d'arbres qui, sans égaler nos belles enfilades de platanes existant par ailleurs, sauront rapidement donner une belle allure à nos avenues principales.



Progressivement ce sont tous les quartiers qui feront l'objet de petits aménagements afin que chacun/chacune puisse profiter d'un environnement durablement agréable.

Ces travaux réalisés au printemps portent déjà leurs fruits.



## CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

### ✳ LA JOURNEE NATIONALE DE LA NATURE

Dimanche 23 Mai a été célébrée la Fête de la Nature. Chaque année en mai, cette fête est célébrée par des milliers d'animations gratuites en France.

La Municipalité avait tout préparé afin de réussir cette belle ode à la Nature.

A Vendémian, dès le matin, les animateurs étaient prêts à l'huilerie du Rocher des fées, pour accueillir un nombreux public curieux de découvrir le programme.

Dans l'esprit de tous, il faut comprendre et avoir conscience que sous nos pieds, dans l'air et par-delà les montagnes et les mers, Dame Nature est présente, dans sa biodiversité et sa perceptible et irréversible fragilité, pour le salut de l'humanité !

Cette journée riche en échanges nous a permis de dialoguer le matin sur le thème des oiseaux avec Rémy de la Ligue de la Protection des Oiseaux, leurs chants, leurs aspects, les mille couleurs de leur plumage leur mode de vie et les spécimens que l'on trouve ici chez nous à Vendémian comme l'aigle de Bonelli dont nous avons la chance d'avoir un couple qui revient chaque année nicher au rocher des Fées.



Cette belle journée fut riche de découvertes et d'échanges. *"L'Homme se doit d'être le gardien de la Nature, NON, son propriétaire"*.



Les 2 clubs, Randonneurs et Photos sous la houlette de Pierre et Jean-Paul ont participé à une superbe balade de 10 km dans la garrigue et les forêts environnantes...

Avec Maya, Marie-Laurence et Jean-Marie nous avons pu découvrir cette nature enchanteuse, les plantes de chez nous, les salades sauvages, les épices aux mille saveurs, les fleurs multicolores aux parfums subtiles mais aussi toxiques, un monde merveilleux si près et si lointain.



Nous remercions chaleureusement David Mayné pour nous avoir ouvert les portes de son domaine où nous avons pu contempler du haut du Belvédère la vue sur Vendémian et les contreforts des Cévennes.

L'après-midi, Guilhem nous a fait découvrir le monde merveilleux des abeilles. Moment inoubliable où chacun avait revêtu la vareuse "combinaison". Il y avait de l'animation ce jour-là, ça bourdonnait dans la ruche et aux alentours !



*(Philippe Saint Marc)*

## CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

### ※ BIBLIOTHEQUE

Après le premier confinement, tout a été mis en place pour permettre à la bibliothèque de toujours fonctionner, parfois en drive avec réservation préalable, pour ne pas interrompre vos lectures encore plus importantes et vitales compte tenu du contexte !



Depuis janvier 2021 un premier club de lecture est né, à l'initiative des bibliothécaires et grâce à l'enthousiasme de quelques lectrices. Il se réunit tous les 15 jours le lundi de 14h30 à 15h30, chacun(e) amenant un livre « coup de cœur » pour le présenter aux autres et dire pourquoi il lui a tant plu ! Si cela vous tente, (inscrit ou non à la bibliothèque), faites-vous connaître auprès des bibliothécaires ou à la mairie, un 2ème club de lecture peut voir le jour en septembre !

Sous l'initiative de la mairie et de la CCVH, le Théâtre populaire de la vallée de l'Hérault a proposé aux bibliothèques du réseau des « Lectures à vue » par des comédiens professionnels et bénévoles.

Ces lectures ont débuté en janvier également et ont eu lieu 1 fois par mois devant les membres du club de lecture et sur des textes choisis par lui. Magnifiques moments, pour lesquels nous avons dû restreindre les spectateurs pour respecter les normes sanitaires, mais qui reprendront en septembre tous les derniers lundis du mois (ouvert à tous nous l'espérons !)



D'autres animations ont pu voir le jour :

- Le spectacle « PetiPapeti, le petit monde de Cunégonde » créé et interprété par Véronique Bourdon n'a pas pu avoir lieu à la bibliothèque comme prévu, mais il a été joué à l'école en classe de maternelle le lundi 1er février, car cela était autorisé.

- la Fête du Court Métrage a été réservée aux enfants de l'ALSH le Monde des enfants, seul public autorisé, le mercredi 24 mars, les 10 courts métrages ont été fortement applaudis par nos jeunes cinéphiles ! « Dans mon grand livre, il y a... », interprété par Emmanuelle Tivoli. Musi-spectacle pour les tous petits a eu lieu à la bibliothèque le Lundi 10 mai.

- « Slamésie – Scène ouverte pour mots dits », spectacle de Monsieur Jack et Marcel Camill a eu lieu samedi 22 mai, avec un atelier pour apprentis poètes et une scène pour le spectacle des artistes et des amateurs, un moment inoubliable pour les 15 personnes présentes !



« En quête de sens : l'ouïe, par l'Association Kimiyo a eu lieu samedi 29 mai – Grâce à des microscopes, des maquettes, des jeux, la fantastique machine « oreille » n'a plus eu de secrets pour les scientifiques amateurs que nous sommes : passionnant !

- ❶ **Durant l'été, la bibliothèque reste ouverte avec des permanences les lundis de 18h à 19h30 et les mercredis de 10h à 12h et de 16h30 à 19h (sauf mercredi 28/07 et 04/08).**
- ❷ **Nous vous retrouverons en septembre avec un nouveau programme d'animations et de spectacles que vous retrouverez sur le site de la mairie de Vendémian, rubrique Bibliothèque**

# CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

## ※ FESTIVITES



**ISO**  
photo festival

Exposition éphémère  
à ciel ouvert

14 photographes  
14 lieux

**NON ESSENTIELS**

Vendémian  
**11<sup>et</sup> 12**  
sept 2021

**JOURNÉES  
EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE**

PROCHAINE ÉDITION : LES 18 ET 19  
SEPTEMBRE 2021



**VENDÉMIAN**

**samedi 04 septembre**

**LA FÊTE DES ASSO**



## Festivités de l'été

Depuis maintenant 15 mois, la vie est suspendue. De longs mois qui nous ont coupés les uns des autres et de la convivialité lors de nos moments festifs que nous partageons chaque été. Malheureusement, et cela pour la seconde année, le repas du 13 juillet et la retraite aux flambeaux ne pourront avoir lieu. Cependant, un bel été nous attend, profitons des manifestations proposées tout en respectant les consignes sanitaires !

**mercredi  
14 juillet**  
**FEU D'ARTIFICE**

*Sous couvert des conditions sanitaires qui seront en place à cette date.*  
Infos: [illiwap/site internet/Allo Allo](http://illiwap/site internet/Allo Allo).

**vendredi  
27 août**  
**PLACE AU TERROIR**

*Vide grenier, fanfare, producteurs locaux, soirée musicale avec MISS SHELBY. Un moment de convivialité.*  
Restauration sur place.  
À partir de 18h. terrain du tambourin.

**samedi  
04 septembre**  
**LA FÊTES DES ASSOCIATIONS**

*Dans la cour de l'école.*  
De 14h à 17h.

**samedi et dimanche  
02 et 03 octobre**  
**VENT DANS LES VIGNES**

*A l'heure actuelle, en raison des contraintes sanitaires liées à la COVID et des conditions requises pour organiser un festival de musique, l'association n'a pas encore pris sa décision quand à la faisabilité du festival.*

**vendredi  
23 juillet**  
**THÉÂTRE PAR LE TPVH**  
THÉÂTRE POPULAIRE VALLÉE DE L'HÉRAULT

*14 Scènes d'automobiles. Les moteurs sont à l'arrêt, "embouteillage de véhicules et de mots. Un spectacle à voir en famille. Gratuit. 21h*

**dimanche  
19 septembre**  
**JOURNÉES DU PATRIMOINE**

*La municipalité vous propose de découvrir Vendémian au fil du temps lors d'un parcours théâtral, amusant, détonnant et convivial animé par la Troupe de Théâtre de la Vallée Coeur d'Hérault.*  
Gratuit. Infos : [illiwap, site internet/Allo Allo](http://illiwap, site internet/Allo Allo).

**samedi et dimanche  
11 et 12  
septembre**  
**ISO PHOTO FESTIVAL**

*3<sup>ème</sup> édition du festival photo à ciel ouvert ! Venez découvrir 14 photographes/14 lieux. Déambulez dans le village au gré des grands formats et des expositions sur le thème "NON ESSENTIELS", de la culture.*  
Gratuit.  
Restauration sur place.

**Les manifestations sont conditionnées aux contextes sanitaires au moment de leur déroulement.**

## ET SI ON (RE)DECOUVRAIT NOTRE PATRIMOINE ?

### ✳ LE PUIS DES HORTS

Ce puits fait partie des éléments remarquables du patrimoine de notre village, il a longtemps servi à approvisionner en eau les quartiers ouest du village avant que soit installée l'eau courante pour tous au milieu des années 50 (les tranchées pour raccorder les maisons datent de 1954). Il est aujourd'hui en parfait état de conservation grâce au travail de restauration réalisé il y a quelques années par la commune avec l'aide de la CCVH.



« A l'ouest du village dans l'axe de la porte Notre-Dame et au terme d'une allée de micocouliers se trouve un regroupement de vieux jardins clôturés de murs (Les Horts) dont on ne connaît pas l'origine précise mais qui ont au moins deux à trois siècles d'existence. Dans la pointe de la fourche des chemins qui délimitent ces jardins, se trouve un ancien puits-citerne public dont l'architecture et l'esthétique sont soignées. Il a bénéficié d'une restauration récente » (site mairie de Vendémian « Culture & Patrimoine / Monuments et Petit Patrimoine »)



« Des programmes annuels de restauration du patrimoine bâti public non protégé sont mis en place dans le cadre d'une démarche de protection et mise en valeur du patrimoine bâti. Il s'agit d'éléments de petit patrimoine qui ne sont pas protégés au titre des monuments historiques.



Vingt-et-un sites ont été restaurés à travers les villages depuis la mise en place de ces programmes : lavoirs, puits, ponts, fontaines...

La communauté de Communes s'occupe également de les valoriser en mettant en place une signalétique d'information touristique sur les sites et en intégrant, quand cela est possible, ces patrimoines restaurés dans les itinéraires de promenade et de randonnée. » (Site CCVH « Aménagement de l'Espace / Protection et mise en valeur du Patrimoine bâti »)

Petit village, Vendémian compte néanmoins plusieurs monuments remarquables ou classés qui ont fait l'objet de récentes restaurations comme la porte Notre-Dame. (Site mairie de Vendémian « Culture & Patrimoine / Monuments et Petit Patrimoine »)

Dans le même sens, l'administration communale est attentive à la mise en valeur du petit patrimoine.

## LE SAVIEZ-VOUS ??

### ※ ZOOM ELECTIONS DEPARTEMENTALES & REGIONALES

Les 20 & 27 juin ont eu lieu les élections départementales et régionales. Ces scrutins ont enregistré un taux d'absentions historique.



Toutefois, les habitants de Vendémian ont été plus nombreux que la moyenne à prendre part aux élections qui se sont tenues le 20 & 27 juin derniers. Nous sommes heureux de cette preuve d'engagement de la part de nos concitoyens pour la vie politique de notre territoire de proximité ou élargi.

Bravo !



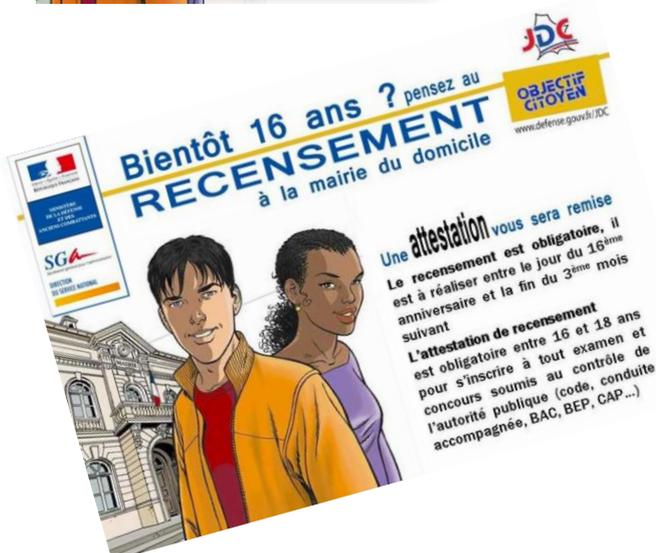
La première étape du devoir du citoyen est de **s'inscrire sur les listes électorales** de son domicile ou de **mettre à jour les informations personnelles le concernant**. Cette démarche permet de garantir le bon acheminement des enveloppes électorales et à chacun de pouvoir voter dans les meilleures conditions.

👉 **Contactez les services de la mairie pour toute modification d'adresse.**

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.



- ↳ Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement.
- ↳ Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).
- ↳ En cas de perte ou de vol de son attestation, il peut demander une attestation de situation administrative.
- ↳ Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).



## RESTONS CONNECTES

### ✳ Suivez l'actualité de VENDÉMIAN en temps réel avec l'application Illiwap



Vous êtes toujours plus nombreux à suivre les informations diffusées grâce à Illiwap.

Plus de 175 abonnées au mois de juin 2021, parlez-en autour de vous !!

Pour nous rejoindre, vous pouvez télécharger l'application ILLIWAP sur votre smartphone et recevoir toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

Voir en ligne : [https://admin.illiwap.com/fr/public/mairie-de-vendemian\\_34328](https://admin.illiwap.com/fr/public/mairie-de-vendemian_34328)





### Guide du citoyen

#### Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



**VENDÉMIAN**

**Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?**

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play (Android)



Sur AppStore (iOS)



Sur App Gallery (Huawei)

### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

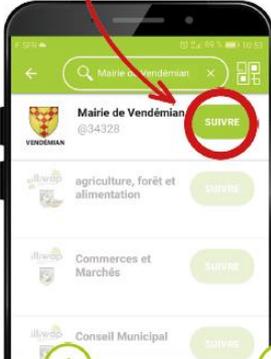
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune



### RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.





**LES AVANTAGES !**



**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.



**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

## Rejoignez les abonnés à la commune de Vendémian sur ILLIWAP